COMMUNIQUE DE PRESSE 12.05.2016

La grève de la faim menée en France et en Belgique depuis un mois par des femmes diboutiennes débouche aujourd'hui sur l'adoption d'une Résolution d'urgence par le Parlement européen. Les critiques exprimées par les députés européens (tous partis confondus) à l'égard du régime djiboutien sont cinglantes et les demandes très concrètes.

Ce jeudi 12 mai 2016 en session plénière à Strasbourg, les députés européens ont voté une **résolution d'urgence commune** sur les graves violations commises à l'encontre des droits de l'Homme, et en particulier des Femmes, par le régime de Djibouti. En adoptant ce texte, le Parlement européen reconnait et condamne pour la première fois et avec beaucoup de fermeté une problématique récurrente à Djibouti, à savoir les **viols impunis commis par les soldats de l'armée djiboutienne** dans le nord du pays. Le texte se prononce également sur la **situation politique** et des droits humains au sens large, alors que le président Omar Guelleh entame un quatrième mandat, à la suite d'élections présidentielles boycottées par l'opposition qui dénonçait une « mascarade électorale ».

Dans un langage direct et - fait rare s'agissant du partenaire djiboutien - fort peu diplomatique, les députés européens font d'abord la liste de ce qui pose problème à leurs yeux : les viols et l'impunité de leurs auteurs bien sûr, mais aussi un « processus de démocratisation au point mort » ; la répression récurrente et quasi systématique menée par le régime à l'encontre des opposants politiques, des journalistes indépendants et des défenseurs des droits humains ; l'interdiction des médias djiboutiens indépendants ainsi que l'interdiction faite aux médias étrangers indépendants de se rendre à Djibouti ; ou encore les graves entorses faites au droit de manifester.

Malgré les dénégations offusquées du gouvernement djiboutien qui répète à l'envi que tout va bien à Djibouti, l'**usage systématique de la torture** y est une réalité. Le Parlement européen n'élude pas la question et rappelle au tout puissant président de la République djiboutienne les engagements internationaux pris par Djibouti en la matière.

Au-delà des constats sans appel, le Parlement européen exprime une série de demandes très concrètes : l'ouverture d'une enquête approfondie sur la transparence du **processus** électoral de 2016 et de 2013, d'une enquête sur les actions de l'armée ; ainsi que d'une enquête sur les allégations de torture et de mauvais traitements avec poursuites, condamnations et indemnisations à la clé ; ou encore sur le massacre de Buldhuqo qui a fait plus de 30 morts tombés sous les balles de la police et de l'armée et un minimum de 150 blessés. Le Parlement européen parle de véritables « exécutions » ! Le Parlement européen demande également au autorités djiboutiennes de libérer tous les prisonniers politiques encore détenus en toute illégalité et en contravention avec les engagements pris par Djibouti avec l'Union européenne, dans le cadre des Accords de Cotonou

notamment.

Refusant depuis 1993 de créer la Commission Nationale de Communication chargée d'accorder la licence nécessaire à la création d'une radio libre, les autorités djiboutiennes empêchent de facto l'émergence des **radios libres** à Djibouti, un enjeu essentiel pour l'opposition démocratique djiboutienne. Sur ce dernier point comme sur les autres, le Parlement prend clairement position et attend Djibouti au tournant. Comment ? En cas de poursuite du non respect des articles 8 et 9 des Accords de Cotonou qui régissent la relation entre l'Union européenne et Djibouti, les députés européens n'hésitent pas à parler de **sanctions**!

Au-delà des constats et des demandes concrètes transmises très officiellement aux autorités djiboutiennes ainsi qu'à l'Union européenne et à l'ONU, le Parlement européen exprime « sa vive solidarité avec les femmes djiboutiennes actuellement en grève de la faim en France et en Belgique » et demande très clairement qu'un terme soit mis « aux abus contre les civils dans le nord et les sud-ouest du pays, où les viols sont perpétrés, et demande qu'un terme soit mis à l'installation forcée des villageois qui sont utilisés comme boucliers autour des camps de l'armée djiboutienne dans les régions de Garabtissane, de Margoita et de Galela, dans lesquelles les femmes Afar sont totalement à la merci des forces armées ».

Pour l'euro-députée belge **Marie Arena**, l'une des initiatrices de la Résolution, le texte voté ce jeudi à Strasbourg « permet de donner un signal politique fort au pouvoir politique djiboutien », car en dépit du fait que « Djibouti est un partenaire de l'UE (...) il faut qu'il y ait une justice qui fonctionne, une lutte contre l'impunité et un respect du droit des femmes ».

Pour l'activiste djiboutienne Aïcha Dabalé soutenue dans son action par l'opposant Ali Deberkale, la **reconnaissance** des viols commis par les soldats de l'armée djiboutiennes depuis plus de vingt ans, ainsi que la **poursuite** de leurs auteurs et leur **condamnation** étaient l'un des principaux enjeux de cette Résolution. Son adoption sera-t-elle suffisante pour convaincre les grévistes de la faim de cesser leur action et de poursuivre leur combat autrement ? Au nom des grévistes, Aïcha Dabalé devrait s'exprimer très vite à ce sujet.

Pour **Dimitri Verdonck**, président de l'Association Cultures & Progrès active dans le soutien opposants politiques et aux défenseurs des droits humains djiboutiens, l'adoption de cette Résolution est un pas important et constitue « un espoir pour les femmes djiboutiennes victimes de violences sexuelles d'abord, et un espoir aussi pour des centaines de milliers de djiboutiens qui sont fatigués de subir la dictature d'Omar Guelleh au prétexte que leur président auto-proclamé convient à la communauté internationale grâce à laquelle il se maintient artificiellement au pouvoir ».

Contacts: Dimitri Verdonck 0465.59.61.36 / www.acp-europa.eu